

## DEPARTEMENT DU GERS CONTROLE DES STRUCTURES

### Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Demandes d'autorisation d'exploiter parvenues à la direction départementale des territoires du Gers – 07/02/24

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte que si elles sont déposées dans la limite des délais mentionnés ci-dessous (dernière colonne du tableau).

Renseignements et formulaires à demander à la DDT du Gers :

Adresse mail : [ddt-structures@gers.gouv.fr](mailto:ddt-structures@gers.gouv.fr)

Adresse postale : 19 Place de l'Ancien Foirail, BP 342, 32 007 AUCH CEDEX

Téléphone : 05 62 61 46 05 et 05 62 61 46 88

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet des services de l'État du Gers : <http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture>

Commune(s)	Superficie (ha)	Identité du demandeur	Identité des propriétaires ou des mandataires	Type d'opération (à titre indicatif)	Date de l'accusé de réception (date d'enregistrement)	Date limite de candidature
ARMENTIEUX	4 ha	BERAT Jérôme ( 65700 AURIEBAT)	GUINLE Jean-Jacques (65700 AURIEBAT)	fermage	06/02/2024	06/05/2024